

VOTRE RÉGION

Dimanche 9 octobre 2011

POLITIQUE À Aspremont, les élections municipales partielles auront lieu les 23 et 30 octobre

Le maire démissionnaire présentera une liste avec ses anciens opposants

ASPREMONT

La situation va-t-elle se clarifier à la mairie d'Aspremont ? Ce pourrait être le cas, après les élections municipales partielles prévues les 23 et 30 octobre prochains. Cette échéance, actée par la préfecture, pourrait mettre un terme à un feuilleton à rebondissements, qui a vu le divorce du maire Jacques Francou avec ses anciens colistiers, et son rapprochement avec son ex-opposition.

Le premier septembre dernier, en effet, Jacques Francou déposait sa démis-

sion de son mandat de maire. Tout en comptant se présenter à sa propre réélection.

Mais, quelques jours avant la désignation du nouveau premier édile, prévue le mercredi 5 octobre, on apprenait la démission des cinq élus qui avaient constitué sa majorité au début du mandat. Les trois adjoints Clara Palpant, Alain Pignet, Patrick Chagnard, et les deux conseillers municipaux Christian Imbert et Jean-Pierre Biglia. « Nous avons donné notre démission, car nous ne pouvions pas cautionner ce qui était en train de se passer, explique Clara

Palpant, ex-première adjointe. L'objectif du maire en démissionnant et en se représentant était de nous enlever nos fonctions, il ne voulait plus de nous comme adjoints. Je ne comprends pas qu'on donne le droit à un maire de quitter ses fonctions pour se représenter avec la liste d'en face. »

Si le divorce avec ses anciens alliés est bien consommé, le rapprochement du maire démissionnaire avec les anciens opposants se confirme lui aussi. « Ce n'est pas une union de circonstance, insiste pourtant Jacques Francou. Il n'y a plus d'opposition depuis longtemps. Je

travaille avec eux depuis plus d'un an sur les dossiers importants de la commune, et nous allons continuer à travailler ensemble. »

« L'enjeu, c'est de pouvoir travailler dans la sérénité »

Gilles Blanchard, conseiller municipal, chef de file de l'ancienne opposition, se dit « sur la même longueur d'onde ». Et confirme que les cinq élus qui composent son groupe soutiendront la candidature de Jacques Francou comme premier édile, après les municipales partielles.

Au final, les cinq élus de l'ex-opposition joints à Jacques Francou constituent une nouvelle majorité de six. Qu'ils espèrent compléter lors du scrutin à venir, en présentant aux suffrages une "liste d'union" les 23 et 30 octobre. « L'enjeu, c'est de pouvoir travailler dans la sérénité », estime Jacques Francou. De leur côté, les ex-alliés devenus démissionnaires et opposants se réuniront lundi soir pour décider de leur position. Mais Clara Palpant annonce déjà la couleur : « Si une autre liste se présente, nous la soutiendrons. »

Fabien ROUX